



Commune de GERDE

COMPTÉ - RENDU DE LA SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL

en date du **lundi 26 juin 2017**

Présents :

Mesdames : Isabelle ALVAREZ, Patricia BRUEL, Claudine BOIRIE, Stéphanie DOLIE, Gisèle DUBARRY, Éliane PAMBRUN, Anne THEIL.

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Marc DECKER, Jean-Claude DEJEANNE, Gaston FORGUES, Pierre LASPALLES, Ghislain NOWAK, Daniel PENE et Marc PIQUEMAL.

Secrétaire de séance : M Gaston FORGUES.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Modification des rythmes scolaires en application des nouvelles dispositions.

INFORMATIONS

- 1 – Présentation de la démarche mobilités douces, échanges avec « HABITER » et Madame Estelle JOURDAN, responsable sécurité et circulations à la DDT.
- 2 – Avancée sur l'événement « autour du four à pain ».
- 3 – Avancée sur la Maison DAUPHOLE.

QUESTIONS DIVERSES.

Lecture par Mme PAMBRUN des comptes rendus des séances du 13 avril et du 8 juin 2017.

M le Maire intervient au sujet des prochaines élections sénatoriales pour lesquelles le Conseil a délibéré lors de la séance du 8 juin. La Préfecture demande que les désignations des grands électeurs et de leurs suppléants soient faites dans toutes les communes le vendredi 30 juin 2017. Vérification sera faite de cette exigence auquel cas le Conseil sera convoqué pour ce jour à 11h45 afin d'entériner les votes du 8 juin.

Le Conseil aborde alors le point à l'ordre du jour :

Modification des rythmes scolaires en application des nouvelles dispositions.

Monsieur le Maire fait un historique de la démarche ayant conduit depuis trois ans à instaurer une demi-journée d'activités périscolaires le jeudi après-midi. Cette formule a permis d'offrir gratuitement aux enfants de l'école de nombreuses activités enrichissantes. Enfants et parents ont largement exprimés leur satisfaction.

Mais la nouvelle donne politique nous amène à reconsidérer le dossier, notamment avec la suppression du fond d'amorçage de 50 € par enfant et par an. Ces dotations, notoirement insuffisantes pour financer des actions de qualité ont été complétées par une part des indemnités des élus qui s'étaient engagés à soutenir ainsi cette démarche.

Le dernier Conseil d'École ayant souhaité revenir à la « semaine de quatre jours », M le Maire propose au Conseil Municipal de valider cette option.

Dans le débat qui s'ensuit, Mmes Dolié et Theil regrettent qu'une enquête plus vaste n'ait pas permis de recueillir plus d'avis des familles. Elles craignent aussi que le Centre Aéré de Bagnères n'ouvre pas le mercredi matin, ce qui ne manquerait pas de poser des problèmes aux familles dont les parents travaillent. M le Maire se dit persuadé que le Centre Aéré rouvrira, sa vocation étant de satisfaire les familles, le personnel qualifié nécessaire étant disponible.

M le Maire met au vote le retour à la semaine des « quatre jours » :

Contre : 0 voix – **Abstentions** : 4 voix (Mmes Alvarez, Bruel, Dolié, Theil) – **Pour** : 11 voix.

Cette nouvelle organisation sera portée à la connaissance du Conseil d'École et transmise à Monsieur le Directeur Académique des services de l'éducation nationale.

Questions diverses.

Mme Pambrun : des jeunes de la commune ont formulé le désir de pouvoir utiliser le petit terrain de sport de l'école pour jouer au foot et souhaitent que les filets de contention des ballons soient surélevés.

Dans le débat qui s'ensuit, il est rappelé que ce terrain a été donné à la commune pour être réservé à l'école, et qu'il existe un « vrai » terrain de foot sur la rue Azens, au nord du village. M Pène souligne le coût prohibitif de ces filets de protection autour du terrain (de l'ordre de 8 000 €).

Il est noté aussi que ce lieu, ainsi que d'autres dans la commune, sont fréquentés par de jeunes adultes qui n'habitent pas tous à Gerde, avec pour conséquence des dégradations et déchets divers parfois dangereux. Un poste de garde-champêtre ne serait-il pas nécessaire ?

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire lève la séance à 19h05

A la suite de quoi, M le Maire invite l'assistance à assister à la présentation par l'équipe « HABITER » des avancées sur les thèmes qu'elle a travaillés dans le cadre du TEPCV :

1- Mobilités douces :

Les responsables sécurité et circulations à la DDT, Madame JOURDAN et Monsieur SOUBIES, sont venus apporter leur expertise suite à des relevés de vitesse et de fréquentation effectués par leurs soins sur l'avenue Philadelphie.

L'étude conduite par HABITER en relation avec les usagers ainsi que les données techniques fournies par la DDT ont permis de consulter des bureaux d'études afin de réaliser les aménagements routiers et piétonniers de cette avenue.

2- Événements autour du four à pain.

Les différentes attentes des habitants ont été recensées et les projets d'événements hebdomadaires vont être mis en place les jeudis soir dès l'achèvement des travaux de la « Halle au pain ».

Il va être fait appel à des « référents de quartier » afin que chacun puisse être informé et contribuer aux projets.

3- Maison Dauphole.

Les premières idées d'utilisation de ce bâtiment patrimonial ont commencé à être recensées auprès des Gerdois.

HABITER va continuer d'analyser les différentes pistes envisageables afin de proposer au Conseil Municipal des bases de programmation.

Le secrétaire de séance :

M Gaston FORGUES